



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chaque
geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

PLAN DE SOBRIÉTÉ

ÉNERGÉTIQUE DU SPORT

Un an d'action



© Ludovic Baron

Agnès Pannier-Runacher

Ministre de la Transition énergétique

ÉDITO



Grâce au plan de sobriété énergétique que j'ai lancé il y a un an, sans nouvelle norme, interdiction et sanction, nous avons réussi à réduire notre consommation d'électricité et de gaz de 12% sur ces 12 derniers mois.

Ce succès, nous le devons notamment à la responsabilité des grands acteurs et des secteurs les plus visibles pour les Français.

Le sport en est un excellent exemple. Les engagements du football et du rugby, ou encore les actions conjointes des fédérations sportives et des collectivités locales pour les enceintes sportives de nos communes, sont autant de preuves de cette mobilisation exemplaire. Je tiens donc à remercier et saluer les acteurs pour cet engagement !

Mais la sobriété, ce n'est pas seulement l'affaire de l'hiver dernier. C'est un élément crucial de notre stratégie de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique. Nous devons donc l'inscrire dans la durée.

Pour y parvenir, l'exemple du sport est important ; qui plus est dans une grande année sportive pour notre pays et où tous les regards seront braqués sur lui. Je sais pouvoir compter sur le secteur du sport pour qu'après le sprint de l'hiver dernier, nous passions au marathon de la sobriété !





Amélie Oudéa-Castéra
Ministre des Sports
et des Jeux Olympiques
et Paralympiques

ÉDITO



Il y a un an, face à l'accélération du changement climatique et dans un contexte de recrudescence des tensions internationales, avec la guerre en Ukraine, le Président de la République et la Première ministre ont fixé un cap : réduire de 10% notre consommation énergétique d'ici à 2024. C'est pour être à la hauteur de cet engagement que nous avons bâti, avec la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, et en co-construction avec l'ensemble des acteurs du secteur, un Plan de sobriété énergétique du sport composé de 40 mesures ambitieuses.

Ce Plan, évalué de manière rigoureuse dès les premiers jours par un comité de suivi piloté par mon ministère, a tenu ses promesses. Cette première année d'engagement a ainsi permis de créer des changements concrets et notables sur le chauffage des gymnases et des piscines ou l'éclairage des stades, tout en portant un effort inédit sur le soutien à la rénovation énergétique des infrastructures sportives.

Alors que se profile une année historique pour le sport français, c'est donc avec une réelle fierté que nous publions ce bilan, dont j'ai souhaité qu'il soit également l'occasion de dresser les perspectives pour les 12 prochains mois, tant cet enjeu de la sobriété énergétique du sport est central pour l'avenir de nos pratiques.

De nouvelles mesures sont d'ores et déjà proposées afin de prolonger l'ensemble de ces efforts, pour réduire les émissions de CO₂ des clubs professionnels dans le cadre de leurs déplacements, sujet qui fera l'objet d'une charte d'engagement signée avec les opérateurs de transport d'ici la fin de l'année, ou renforcer la sobriété des comportements numériques, qui représentent 10% de la consommation électrique française et à laquelle le sport doit une nouvelle fois prendre toute sa part.

Au terme d'une année 2023 déjà mesurée comme la plus chaude de l'histoire, l'enjeu de la sobriété énergétique s'intègre dans l'ambition plus large d'un sport qui doit continuer à évoluer dans un monde qui se transforme profondément. Notre effort collectif sera donc prolongé par la présentation le mois prochain d'un Plan d'adaptation de la pratique sportive au changement climatique.

Alors mon dernier mot sera très simple : merci ! Merci aux acteurs du sport, aux loisirs sportifs marchands, aux collectivités locales, aux fédérations, à nos 180 000 clubs, ainsi qu'aux pratiquants, pour cet esprit de responsabilité et ces efforts qui ont porté leurs fruits.

Nous pouvons être fiers de la capacité du secteur sportif à prendre toute sa part à l'un des plus grands défis de ce siècle, la transition écologique. Et j'ai toute confiance en vous pour poursuivre cette mobilisation.

SOMMAIRE

LES 10 INDICATEURS CLÉS

5

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE SUIVI

6

BILAN ET PERSPECTIVES
DU PLAN DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE DU SPORT

8

SOBRIÉTÉ EN MATIÈRE DE CHAUFFAGE /
CLIMATISATION

9

SOBRIÉTÉ EN MATIÈRE
D'ÉCLAIRAGE

10

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
& AUTRES USAGES

11

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

12

L'ENJEU DE LA MOBILITÉ

13

LA RÉUSSITE DE L'ACCOMPAGNEMENT
ET DE LA FORMATION

15

COMMUNICATION

16

PISCINES

17

JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES 2024

18



LES 10 INDICATEURS CLÉS

OCTOBRE 2023



88% des acteurs ont réduit la température de chauffage d'au moins 2°C dans les gymnases et dans les salles de sport privées



99% des matchs de football et de rugby professionnels ont appliqué la mesure visant à réduire l'éclairage des avant et des après-matches



86% des acteurs ont respecté la limite de recours à la climatisation au seuil de 26°C



80% des clubs professionnels de football ayant recours au chauffage au sol des pelouses ont réduit leur utilisation



79% des collectivités et des salles de sport privées ont procédé à la maintenance et à la révision de leurs installations de chauffage



68,6 M€ ont été attribués, dans le cadre du fonds vert, à 281 projets de rénovation énergétique des équipements sportifs



1 charte d'engagement sera proposée, avant la fin de l'année, aux clubs professionnels et aux opérateurs de transport, visant à réduire les émissions de CO₂ dans le cadre des déplacements des équipes



70% des piscines ont réduit la température de l'eau d'au moins 1°C



63% des organisateurs sportifs ont communiqué vers leurs spectateurs sur les moyens de transports décarbonés









66% des fédérations et des ligues professionnelles ont désigné un référent énergie



TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE SUIVI

Domaine	Actions	Leader	Avancement
Sobriété - chauffage / climatisation	1. Limiter la température maximale de chauffage à 19°C		
	2. Réduire la température de chauffage d'au moins 2°C dans les gymnases et dans les salles de sport privées		
	3. Limiter le recours à la climatisation et ne pas descendre la température en dessous de 26°C		
	4. Diminuer le chauffage au sol des pelouses de football professionnel		
Sobriété - éclairage	5. Réduire de près de 50% l'éclairage des avant-matches et des après-matches pour les rencontres de rugby et de football professionnels en journée et de plus de 30% en nocturne		
	6. Favoriser le passage en LED des éclairages des équipements sportifs		
	7. Optimiser les périodes et la puissance d'éclairage dans les équipements sportifs en fonction du niveau de pratique et des heures de la journée		
Sobriété - autres usages	8. Réduire au minimum la consommation et la température d'eau chaude dans les vestiaires		
	9. Diminuer de 10% la luminothérapie des pelouses de football professionnel		
	10. Désactiver les bornes wifi et mettre hors tension les équipements électriques et électroniques dans les espaces inoccupés		
Efficacité énergétique des équipements sportifs	11. Prolonger le programme d'intervention de l'Agence nationale du sport en faveur de la rénovation énergétique des équipements sportifs grâce au fonds vert		
	12. Guider les gestionnaires dans l'installation de dispositifs de pilotage intelligent de la consommation d'énergie		
	13. Procéder à la maintenance et à la révision des installations de chauffage des équipements sportifs		
	14. Soutenir financièrement les gestionnaires d'équipements sportifs pour l'isolation des réseaux de chauffage ou d'eau chaude		
	15. Encourager la signature, par les gestionnaires d'infrastructures sportives, de contrats de performance énergétique permettant de bénéficier de financements		
Mobilité	16. Expérimenter, en lien avec les collectivités, la gratuité des transports en commun pour les détenteurs d'un billet d'un événement de sport professionnel		
	17. Densifier les stationnements sécurisés pour vélos à proximité des enceintes sportives		
	18. Amplifier le développement de la marche comme mobilité active, en lien avec la campagne de <i>design actif</i>		
	19. Faire évoluer les formats des compétitions et circuits afin de réduire les déplacements		
	20. Accroître le recours au covoiturage pour les spectateurs, les bénévoles et les pratiquants		
	21. Encourager les offres tarifaires avantageuses et « bas carbone » pour les spectateurs des grands événements sportifs internationaux recourant à des modes de déplacements durables		
	22. Créer un groupe de travail pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des clubs professionnels		

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE SUIVI

Domaine	Actions	Leader	Avancement
Accompagnement & formation	23. Bâtir un référentiel commun pour généraliser la réalisation d'un bilan énergétique par les structures sportives		
	24. Renforcer les écolabels dans l'ensemble des structures sportives		
	25. Déployer la Charte des 15 engagements écoresponsables dans l'ensemble des fédérations et des ligues professionnelles pour accélérer la réduction de la consommation d'énergie (engagement n°5)		
	26. Mettre à disposition des acteurs du sport des modules en ligne gratuits et innovants de sensibilisation et de formation sur la transition énergétique		
	27. Désigner et former un référent énergie au sein de chaque fédération et ligue professionnelle		
Communication	28. Lancer une campagne de communication intitulée « Se dépenser plus pour dépenser moins » incitant les Français à faire du sport pendant les périodes de haute consommation d'énergie		
	29. Mettre à disposition les supports de communication des acteurs du sport français, particulièrement ceux des clubs professionnels, pour relayer la communication gouvernementale sur les écogestes		
	30. Encourager les organisateurs d'évènements sportifs à communiquer davantage sur les moyens de transports décarbonés		
Piscines	31. Réduire la température de l'eau d'au moins 1°C dans l'ensemble des piscines du territoire		
	32. Moduler les heures, jours ou périodes de fermeture et optimiser les synergies d'usage entre les piscines d'un même territoire		
	33. Favoriser la souplesse sur la vidange annuelle en accord avec les Agences régionales de santé		
	34. Accompagner les gestionnaires de piscines pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie / Act'eau	 	
	35. Renforcer le volet rénovation thermique et énergétique du plan aisance aquatique de l'Agence nationale du sport		
Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	36. Prioriser le réseau public de distribution d'électricité et supprimer l'utilisation d'énergie fossile pour les solutions temporaires de secours		
	37. Optimiser les consommations électriques sur les sites des Jeux de Paris 2024 (LED, dispositifs basse consommation, conception des sites de compétition)		
	38. Innover au service de la sobriété et l'efficacité énergétique du sport		
	39. Livrer des ouvrages olympiques et paralympiques aux meilleurs standards en matière d'éco-conception		
Signal Écowatt rouge	40. Activer les mesures prédéterminées pour réduire la consommation d'énergie en cas de signal rouge Écowatt		



Appliquée ou engagée



Suivi renforcé



Mesure prévue en cas de délestage qui n'a pas eu à être activée



Sport professionnel



État



Mouvement sportif et loisirs sportifs marchands



Collectivités



Tous les acteurs



BILAN ET PERSPECTIVES DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU SPORT

Depuis la publication du [plan sobriété énergétique du sport](#) le 13 octobre 2022, un comité de suivi, organisé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) rassemblant les têtes des réseaux du monde sportif (Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP), Union Sport et Cycle (USC), COSMOS, Association Nationale des Elus du Sports (ANDES), Association des Maires de France (AMF), France Urbaine et le Conseil permanent des établissements (CPDE)), s'est réuni tous les deux mois afin de s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre des mesures au travers l'évolution d'indicateurs.

Le suivi a été délégué aux têtes de réseau, sous le pilotage de la direction des sports, qui s'est chargée de l'élaboration des outils nécessaires, de la centralisation des retours et de leur analyse.

Une première enquête, réalisée en décembre 2022, avait donné lieu à un point d'étape communiqué le 21 février 2023. Elle a été complétée par une seconde enquête, en juillet 2023, intégrant des questions sur les conditions de réussite et les principaux obstacles rencontrés pour chacune des mesures du plan.

Les résultats sur la mise en œuvre des mesures présentées ci-après, exprimés sous la forme de moyennes pondérées¹, ont été calculés à partir des réponses de près de **1 750 acteurs**.

Le bilan sur l'année écoulée fait état de résultats positifs et encourageants, les acteurs du sport ayant contribué pleinement à la réduction nationale de la consommation énergétique, tous secteurs confondus, de **12% sur un an**.²

Ainsi, sur les **40 engagements qui composent le plan de sobriété énergétique du sport, 32 mesures (80%) ont été mises en œuvre**, 6 (15%) nécessitent un suivi renforcé ou un ajustement, et 2 mesures prévues en cas de délestage n'ont pas eu à être activées.

1. Le résultat d'une mesure est calculé à partir des résultats de chaque catégorie d'acteurs concernée par la mesure donnée (fédérations, clubs professionnels, salles privées, collectivités, établissements publics) pondérés par le nombre de répondants de chaque catégorie d'acteurs.

2. Réduction de consommation nationale combinée d'électricité et de gaz de 12% sur l'ensemble de l'année après correction des effets météorologiques.

Le plan de sobriété énergétique du sport a déjà largement été mis en œuvre concrètement au cours de l'année écoulée. Le présent document de bilan et perspectives permet :

- ✔ de revenir sur les actions menées,
- 🔗 et, dans un contexte où le travail se poursuit plus que jamais, de renforcer le suivi de celles restantes à mener et de montrer les perspectives pour poursuivre la dynamique engagée.

1. SOBRIÉTÉ EN MATIÈRE DE CHAUFFAGE / CLIMATISATION

Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), le chauffage représente 43% de la consommation énergétique du sport. Diminuer de 1°C la température des infrastructures permet de réduire, en moyenne, la consommation annuelle de 7%. Les actions concrètes des acteurs ont ainsi contribué considérablement aux économies d'énergie constatées cette année.

RÉSULTATS

- ✓ **80 %** des fédérations, salles privées, clubs professionnels et établissements publics plafonnent la température de chauffage de leurs espaces à 19°C.
- ✓ **88 %** des acteurs ont réduit la température de chauffage d'au moins 2°C dans les gymnases et dans les salles de sport privées.
- ✓ **86 %** des acteurs ont respecté la limite de recours à la climatisation au seuil de 26°C.
- ✓ **80 %** des clubs professionnels de football ayant recours au chauffage au sol des pelouses ont réduit leur utilisation.



POUR SUIVRE LES EFFORTS...

1. Pour les gestionnaires d'équipements sportifs, publics ou privés, il est fortement recommandé, lorsqu'un ou plusieurs systèmes de climatisation fonctionnent, que les **portes et fenêtres**, en condition normale d'exploitation, soient **maintenues fermées**, y compris pendant les heures d'ouverture aux usagers.

Cette disposition ne s'applique pas lorsque des exigences de renouvellement d'air intérieur le nécessitent ou lorsque les recommandations des autorités sanitaires le préconisent.

2. Nous incitons à la **création de groupes de pilotage**, réunissant les associations sportives et les professeurs de sport, **visant à la concertation des acteurs locaux** sur les mesures mises en œuvre pour réduire la consommation énergétique. Ce dispositif, expérimenté par certaines collectivités l'hiver dernier, a d'ores et déjà permis une meilleure acceptation et applicabilité des mesures.

FOCUS

VILLE ET MÉTROPOLE D'AMIENS

En novembre 2022, la ville et la métropole d'Amiens ont annoncé 12 mesures pour réduire leur consommation énergétique. Parmi celles-ci, la température des gymnases (31 dans la métropole) passe de 14 à 12°C. Des dérogations sont accordées pour certaines activités comme la gymnastique ou le tennis de table. Pour prendre en compte le retour des usagers, une adaptation est nécessaire en fonction des situations pour préserver le bien être des pratiquants et des scolaires, ainsi que l'intégrité physique des sportifs et éducateurs.

La ville et la métropole souhaitent reconduire ces mesures de sobriété pour cet hiver d'autant plus que dans l'exemple de la baisse de 2°C dans les gymnases, les dépenses évitées seraient de 50 000 euros/an.



LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Introduite comme critère de la Licence club, nous avons considéré qu'une gestion raisonnée du système de régulation thermique correspond à une température au sol maintenue entre +1°C à +8°C et entre 0 à 5 cm de profondeur. La présence d'un système de régulation thermique fonctionnel fait également partie des critères alimentant la note relative à la sobriété énergétique qui sera introduite dans le classement des pelouses et qui comptera pour 10%.



ELIE CRAIPEAU, DIRECTEUR RSE, ARKOSE

Nous avons paramétré le chauffage de nos salles d'escalade à une température maximale de 17°C dans les espaces de grimpe et de 19°C dans les espaces de restauration. Moins chauffer les espaces de pratique sportive ne pose aucun problème. En revanche, jouer le jeu de la sobriété énergétique est un véritable engagement quand les restaurants voisins chauffent confortablement.



2. SOBRIÉTÉ EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE

Appliquer les mesures liées à l'éclairage, à l'origine de 18 % de la consommation d'énergie du secteur sport, s'avère une des opérations les plus efficaces, à très court terme, et dont l'impact positif a vocation à perdurer avec des solutions simples et éprouvées. Si les engagements pris ont globalement été atteints sur la première année de mise en œuvre du plan, il est nécessaire de poursuivre et d'accentuer l'effort du passage en LED des éclairages des équipements sportifs.

RÉSULTATS

- ✓ **99%** des matchs de football et de rugby professionnels ont appliqué la mesure visant à **réduire de 50 % l'éclairage des avant et après-matches en journée, et de 30 % en nocturne**. Certains matchs de TOP 14 ont réussi à éviter un éclairage diurne en totalité.
- ✓ **60%** des acteurs se sont équipés de détecteurs de présence afin d'**optimiser les périodes et la puissance d'éclairage** dans les équipements sportifs. Les efforts

dans ce domaine doivent être poursuivis grâce à la mise en place de sondes photométriques (**18 %** sont équipés) et à la modulation de la puissance de l'éclairage en fonction du niveau de pratique (seulement **16 %** des acteurs la mettent en œuvre actuellement).

- 🔧 **48 %** des équipements sportifs détenus par les collectivités sont équipés en LED et **22 %** déclarent le prévoir dans l'année.



PIERRE SALLÉ,
RESPONSABLE RSE, PARIS LA DÉFENSE ARENA

Avec un nombre de manifestations en hausse sur 2023, le but fixé était de baisser, malgré tout, les consommations de façon proportionnelle. En ce sens, 5 400 luminaires (parking, salons, loges, ...) ont été remplacés cet été par des systèmes LED. L'impact potentiel de cet investissement et de l'installation de détecteurs de présence a été estimé à 50 à 70 % de réduction de la consommation liée à l'éclairage.



LIGUE NATIONALE DE RUGBY (LNR),
TÉMOIGNAGE SUR L'ÉCLAIRAGE

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la LNR a modifié ses cahiers des charges à l'automne 2022 afin d'optimiser les durées et intensités de l'éclairage sportif sur les rencontres de TOP 14 et de PRO D2. Ainsi, en parfaite collaboration avec notre diffuseur et nos clubs, nous faisons en sorte que les matchs joués intégralement en diurne se déroulent sans éclairage artificiel lorsque les conditions météo le permettent, et nous retardons au maximum l'allumage sur les matchs se jouant en fin de journée. A la fin du match, dès la fin de la retransmission télévisée et de l'évacuation du grand public en tribune, la puissance est réduite au minimum.

Un autre chantier, mené avec les collectivités, touche à l'adaptation des installations et notamment le passage en éclairage LED des stades, et nous nous réjouissons des projets lancés par les clubs et/ou collectivités : ainsi 1/3 du parc d'enceintes du rugby professionnel était en éclairage LED avant l'intersaison 2023 (9 stades sur 30) et l'objectif est d'atteindre les 2/3 début 2025.

Cet effort collectif se poursuit avec l'engagement de plusieurs chantiers structurants destinés à réduire l'empreinte énergétique des compétitions en collaboration avec les municipalités concernées, comme la mise en place de plans de transports ou le développement de la mobilité douce.

FOCUS

PROJET DE RÉNOVATION DANS LA VILLE DE DREUX



Le stade Jean-Bruck situé à Dreux, doté de matériel de vapeur de sodium, datant d'une quarantaine d'années, va s'équiper d'un nouvel éclairage LED, combinant une consommation modérée et un éclairage modulable en fonction de l'événement. Il sera installé sur les quatre mats principaux, ainsi que sur les 16 mats d'éclairage de la piste d'athlétisme. Grâce à la domotique, ce système pourra être piloté à partir d'un smartphone (mise en route, extinction et surtout modulation de l'éclairage en fonction de la manifestation). Entraînement, athlétisme, football, il sera possible d'adapter l'éclairage selon les normes en vigueur selon les différentes fédérations. Le stade sera mieux éclairé tout en générant une baisse de consommation électrique pouvant aller de 50 à 70 % selon les situations.

Cette modernisation de l'éclairage du stade représente un coût de l'ordre de 320 000 € (dont 50 % de subvention comprenant 103 000 € de l'Agence Nationale du Sport).

3. SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE & AUTRES USAGES



Au-delà du chauffage et de l'éclairage, la sobriété sur les autres usages comme la consommation d'eau chaude dans les équipements sportifs, la luminothérapie des pelouses ou encore les appareils électriques ou électroniques, permet par de simples ajustements de réduire concrètement la consommation énergétique. Afin de poursuivre les efforts, et dans la mesure 10% de la consommation électrique française et 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont imputées au numérique, la sobriété des comportements numériques des acteurs du sport est dorénavant intégrée au plan de sobriété.

RÉSULTATS

- ✔ **55%** des clubs professionnels de football, utilisant pour leur pelouse de la **luminothérapie**, ont réduit de **42%** leur consommation.
- 🔌 **48%** des acteurs ont installé des dispositifs **hydro-économiques** pour réduire au minimum la consommation et la température d'eau chaude dans les vestiaires. Des efforts doivent être encore faits notamment en matière de sensibilisation (**24%** seulement ont affiché des consignes sur la durée des douches).
- 🔌 **53%** des acteurs du sport seulement désactivent régulièrement les bornes wifi ainsi que les équipements électriques et électroniques dans les espaces inoccupés. Les acteurs sont incités à une vigilance accrue concernant la mise hors tension de tous les écrans TV installés dans les espaces d'hospitalités des enceintes sportives, en période d'inactivité. Ces consignes s'appliquent également pour les machines au sein des salles de sport ou de musculation, dans les salles privées ou dans les clubs.



STADE DE REIMS, RETEX SUR LA DIMINUTION DE LA LUMINOTHÉRAPIE

Au Stade de Reims, nous utilisons la luminothérapie afin de compenser le manque de soleil et les ombres portées des tribunes sur certaines zones de notre pelouse. Cet apport de lumière artificielle permet de maintenir la croissance du gazon sur la période hivernale.

Néanmoins depuis l'hiver dernier, en application du plan de sobriété énergétique du sport, nous avons réduit et optimisé nos périodes d'utilisation de la luminothérapie, avec à la clé une réduction de 15% de notre consommation électrique associée. Nous avons également réduit de plus de 30% notre consommation de gaz pour le chauffage de la pelouse.

Malgré cette baisse importante d'apports nécessaires à la pousse du gazon, nous n'avons pas constaté de forte dégradation de la qualité de notre pelouse. Il est important de rappeler le contexte favorable d'un calendrier sportif moins chargé, lors de l'hiver dernier, en raison de la Coupe du monde au Qatar, ainsi que d'un hiver plutôt doux.



POUR SUIVRE LES EFFORTS...

En faveur de la sobriété des comportements numériques, les acteurs sont invités à se référer au [guide de l'ADEME sur la sobriété numérique](#) qui conseille notamment de :

- systématiser la réalisation d'un état des lieux du parc informatique et des usages numériques ;
- faciliter la seconde vie des équipements informatiques et de téléphonie ;
- veiller à optimiser le poids des contenus numériques poussés sur les réseaux sociaux ;
- diminuer la luminosité des écrans ;
- limiter la vidéo lors des visioconférences ;
- tendre vers des impressions plus sobres ;
- réduire l'empreinte énergétique de son utilisation des emails et de ses recherches internet.

En route vers la sobriété numérique

LE NUMÉRIQUE : QUELS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ?

UN POIDS QUI VA CROISSANT

- 2,5% de l'empreinte carbone de la France
- 62,5 millions de tonnes de ressources
- 10% de la consommation mondiale de papier

IMPACT N°1 : LA FABRICATION DE NOS APPAREILS

Où sont les principales émissions de gaz à effet de serre ?

- Fabrication : 78%
- Terminaux utilisés : 79%
- Données : 16%
- Infrastructures : 5%

COMMENT LIMITER NOS IMPACTS ?


1. Faire des choix responsables : acheter des produits durables, privilégier le matériel français, localiser les fournisseurs.

2. Optimiser les usages numériques : privilégier le texte, limiter les images, privilégier les vidéos courtes.

4. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'efficacité énergétique des équipements sportifs est une composante indispensable pour réduire leur consommation de manière structurante. Dans le prolongement du plan de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs de l'Agence Nationale du Sport (ANS), l'État accompagne, par le fonds vert, l'effort local en faveur de la rénovation des équipements sportifs des collectivités territoriales.

RÉSULTATS

- ✔ **68,6 M€** ont été attribués, dans le cadre du **fonds vert**, à **281 projets de rénovation énergétique des équipements sportifs**. Ce soutien de l'État amplifie grandement l'accompagnement du programme d'intervention de l'ANS dans le cadre du plan de relance pour lequel 50 M€ avaient été attribués en 2021 et en 2022 sur la rénovation thermique des équipements sportifs. **139 projets de rénovation énergétique** ont également été **financés par l'ANS** dans le cadre de son plan de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs pour un montant moyen de subvention de 379 887 €. Ces projets ont permis une réduction moyenne et prévisionnelle des consommations énergétiques de 54%.
- ✔ Le [guide d'application du décret BACS](#) est paru en mai 2023 (cf. mesure 12 du plan). Diffusé aux gestionnaires des équipements sportifs, il vise à les accompagner dans l'installation de dispositifs de pilotage intelligent de la consommation d'énergie pour en économiser jusqu'à 20%.
- ✔ **79%** des acteurs ont procédé cette année à la **maintenance et à la révision des installations** de chauffage des équipements sportifs. En outre, **32%** des établissements publics ont un outil de suivi des fluides, mais **73%** d'entre eux disposent d'une programmation pluriannuelle des rénovations lourdes à effectuer, et **18%** seront équipés de panneaux photovoltaïques d'ici fin 2023.
- ✔ La **4^{ème} édition des chiffres clés de l'observatoire des contrats de performance énergétique (CPE)** a été publiée en novembre 2022 par l'Observatoire national des CPE. 
- ✔ **55%** des collectivités ont réalisé l'**isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire** et **24%** prévoient de le faire dans l'année. Parmi ces **55%**, près de la moitié ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie ([CEE](#)).

FOCUS

VILLE DE STRASBOURG, MISE EN PLACE DE CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE) EN MAI 2023

La ville de Strasbourg va notamment mettre en place un CPE pour deux gymnases (Ampère et Musau) qui vise à **réduire la consommation d'énergie de 35 à 60%** selon les sites. Ces CPE nécessitent peu de chantiers et génèrent des économies substantielles par le pilotage optimal des consommations et une maintenance performante. D'autres CPE s'appliqueront à la plupart des piscines publiques de l'agglomération ainsi qu'à la patinoire de l'Iceberg.



BERNARD BRONCHART, RÉFÉRENT DÉVELOPPEMENT DURABLE, CREPS ÎLE-DE-FRANCE

Le CREPS Île-de-France a procédé au calorifugeage des canalisations de chauffage de ses différents bâtiments (équipements sportifs et hébergement), soit plus de 15 km de tuyaux isolés en un mois et demi par 8 techniciens. L'économie de consommation approche 25%. ENERGY de France nous a accompagnés de l'audit jusqu'aux travaux, qui ont été financés via leur partenaire Vertigo qui nous a fait bénéficier du dispositif de Certificat d'Economie d'Energie (CEE), à hauteur de 1,08 M€.



POUR SUIVRE LES EFFORTS...

Les acteurs sont désormais invités à :

- installer des moyens de protection, énergétiquement neutres, contre la chaleur : volets opaques, rideaux, etc. ;
- **végétaliser les infrastructures sportives** (plantation d'arbres, végétalisation des toits et des murs, etc.), pour accroître la capacité d'absorption de la chaleur et du rayonnement solaire.

FOCUS

STADE TOULOUSAIN

Le Stade Toulousain, club légendaire du rugby français et champion de France 2023, a engagé de nombreux travaux d'efficacité énergétique grâce à un contrat de maintenance basé sur la performance énergétique. Le club de TOP 14 a par exemple remplacé une chaudière datant de 1982 par une autre à condensation, ainsi que la régulation chaufferie. Cela a permis de faire 15 à 30% d'économies, avec un retour sur investissement à 4 ans. Le système de traitement d'air des bureaux a aussi été remplacé, par un autre à récupération d'énergie. Sur le chauffage de l'air, c'est une économie de près de 80%. Un plan de comptage a aussi été mis en place, ce qui permet d'avoir des données par bâtiment et suivre la consommation en temps réel, ce qui permet de programmer à distance les besoins en énergie.

Source : [site Ecolosport.fr](http://site.Ecolosport.fr)



5. L'ENJEU DE LA MOBILITÉ

Représentant plus de 80% de l'empreinte carbone d'un évènement sportif, le transport des spectateurs est un enjeu majeur pour la sobriété énergétique du sport. Le 6^{ème} rapport du GIEC présente l'enjeu de la mobilité comme l'un des plus grands potentiels de réduction de l'empreinte carbone. La responsabilité collective est donc forte afin d'exercer une influence maximale pour permettre que les spectateurs, sportifs, bénévoles, etc., puissent accéder à un évènement sportif de façon décarbonée via le recours notamment aux transports collectifs ou via les mobilités actives.

RÉSULTATS

- ✓ **81 fédérations** ont été formées à l'outil « **Optimouv** » du ministère qui vise à optimiser la création de poules de compétition et la localisation des rencontres. En moyenne, cet outil permet de **réduire de 15 km les distances parcourues** aussi bien par les clubs, les pratiquants, les bénévoles, les spectateurs et les équipes d'organisation, sans pour autant réduire le nombre de rencontres sportives. **38 fédérations déclarent utiliser cet outil régulièrement.** Le ministère va accélérer son déploiement sur la saison 2023/2024.
- ✓ Le groupe de travail, installé en février 2023, comprenant les acteurs du sport professionnel et les opérateurs de transport, proposera **une charte d'engagement, avant la fin de l'année 2023, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des clubs professionnels.**
- ✓ **78%** des clubs de football professionnel proposent désormais une solution de covoiturage à leurs supporters et de **nouveaux partenariats** ont aussi été signés entre des fédérations (FFBB, FFHB, FFF, FFHG, etc.) et des **plateformes de covoiturage.**



MATTHIEU SOUCHOIS,
DIRECTEUR PÔLE CLUBS & TERRITOIRES
DTN ADJOINT DE LA FFBB

La FFBB a activement participé à l'expérimentation et au développement d'Optimouv dans une logique éco-responsable. Dans le cadre de la mise en place du plan de sobriété énergétique, Optimouv devient aussi un outil de pilotage de l'engagement de notre réseau. Néanmoins, il ne devient efficace qu'en travaillant en parallèle sur le maillage territorial de nos clubs car le développement de leur nombre constitue en réalité le facteur de réduction des déplacements et de proximité.



LÉO CHEVALLIER,
COORDINATEUR ADMINISTRATIF, ÉCOLE
NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE (ENSM)

Pour en faire bénéficier les stagiaires en formation et les agents de l'école, l'ENSM a adhéré en mars 2023 à l'offre de co-voiturage Mobicoop (coopérative des mobilités partagées au service des collectivités). En trois mois, près de 300 personnes ont adhéré et environ 50 trajets ont été réalisés pour un total de 10 300 km covoiturés.

FOCUS

PLATEFORME COVOITURAGE FFF

Dans le cadre de son engagement en matière de RSE, la Fédération Française de Football (FFF), en collaboration avec son partenaire Volkswagen, a lancé, le 6 mars 2023, une plateforme de covoiturage destinée au grand public. 30% de l'empreinte carbone d'un match au Stade de France est due aux déplacements des spectateurs, dont 98% provient de l'usage de la voiture individuelle. Cette collaboration tripartite entre la FFF, Volkswagen et Stadium Go découle d'une volonté commune d'offrir une alternative plus responsable via le covoiturage, afin de réduire l'impact carbone des rencontres organisées par la FFF.



Conformément à la mesure 16 du plan de sobriété énergétique du sport, « Expérimenter, en lien avec les collectivités, la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les détenteurs d'un billet d'un évènement de sport professionnel », **L'ANDES a publié un rapport**, en collaboration avec le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES), « **Défi d'une mobilité sportive décarbonée : contribution au débat** », remis à la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques le 18 mai 2023.



PATRICK APPERE,
PRÉSIDENT DE L'ANDES

*L'enjeu identifié réside clairement sur le défi d'un **report modal pérenne des spectateurs et supporters vers les transports en commun**, signifiant un indispensable accompagnement au changement pour se rendre au match. Offre de transports en commun attractive, cadencée, prolongement de la rencontre sportive, équation économique responsable, exploration de la gratuité, autant d'éléments qui contribuent à amorcer du national au local le défi d'une **mobilité sportive décarbonée.***

5. L'ENJEU DE LA MOBILITÉ (SUITE)

RÉSULTATS

- ✓ Depuis 5 ans et le premier plan vélo, l'État et les collectivités se sont pleinement engagés pour **favoriser la pratique du vélo et de la marche**. Lors du comité interministériel vélo et marche, le 5 mai 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a annoncé un nouveau plan, **doté de 2 milliards d'euros**, en faveur des mobilités actives. À titre d'illustration, **37 M€ accompagneront 350 nouveaux territoires dans la définition et le déploiement de leur politique cyclable** pour faire du vélo un mode de déplacement du quotidien accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire national. L'appel à projets du programme AVELO 3, annoncé par le ministère des Transports, est ouvert jusqu'au 15 décembre 2023.
- ✓ **4 M€** ont été débloqués sur 4 ans au travers du programme national **ID-Marche qui vise à accélérer le développement de la marche comme mobilité active** (cf. mesure 18 du plan). L'ADEME a ainsi lancé un appel à projets, en mai 2023, qui considère la marche dans les événements sportifs et le design actif dans les espaces publics comme actions éligibles. Et **WWF** a publié en mars 2023, avec le soutien de Paris 2024, un **guide conçu pour les organisateurs afin de les aider à se doter d'un plan de mobilité active**, levier majeur pour alléger l'empreinte écologique de leurs événements.
- ✓ Les **grands événements sportifs internationaux français** doivent dorénavant proposer une **offre tarifaire avantageuse pour les spectateurs utilisant un mode de transport décarboné** afin d'être éligible au soutien financier de l'État.

FOCUS

AU STADE EN TRANSPORT EN COMMUN

42% des clubs de football professionnel proposent aux détenteurs de billets une gratuité des transports en commun, dont la fréquence de desserte augmente dans 66,7% des jours de match.

FOCUS

SAVOIR ROULER À VÉLO

Considérant que le vélo est un moyen d'autonomie au regard de l'accompagnement parental qui est parfois un frein pour accéder à une pratique sportive, le district de football de Seine Maritime souhaite mettre en œuvre le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » au sein de 10 premières structures associatives affiliées pour en faire bénéficier 300 enfants des catégories U11/U13.

Source : ANS (suivi des projets subventionnés via les projets sportifs territoriaux)

FOCUS

FRANCE URBAINE

Les annonces d'un soutien par l'État de deux milliards d'euros pour accompagner les collectivités et de la pérennisation du fonds mobilités actives, demandé par France urbaine, sur l'ensemble du quinquennat, avec un objectif de 80 000 kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés en 2027 et 100 000 en 2030, vont dans le bon sens. (...) France urbaine est convaincue qu'un partenariat ambitieux et concret entre l'État et les collectivités pour développer les infrastructures, notamment des pistes cyclables et des stationnements sécurisés, est la clé pour démocratiser et généraliser la pratique du vélo et faire de la France le pays de référence en la matière.

Source : communiqué de presse du 5 mai 2023



6. LA RÉUSSITE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA FORMATION

Pour appréhender les écogestes et mettre en œuvre efficacement les actions de réduction de la consommation énergétique, des dispositifs d'accompagnement et des outils de formation ont été mis en place depuis octobre 2022.

RÉSULTATS

- ✓ Les fédérations sportives et les ligues professionnelles seront signataires, d'ici la fin de l'année 2023, d'une **charte des 15 engagements écoresponsables**, adaptée à leur siège, et élaborée, ces derniers mois, par le ministère en collaboration avec le CNOF et l'ANLSP.
- ✓ L'AFDAS propose, jusqu'au 31 décembre 2023, un **financement spécifique pour une formation à la transition écologique et énergétique** qui vise notamment à développer les pratiques écoresponsables. La plaquette #Transitions, Grands événements sportifs, est [disponible ici](#).



- ✓ **81%** des fédérations et des ligues professionnelles ont **renforcé les critères environnementaux** de leur label.
- ✓ Mis en place en mars 2023, le **programme Baisse les Watts** a pour objectif d'accompagner les acteurs privés du sport dans l'évaluation et la maîtrise de leur consommation d'énergie. Financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), dispositif du ministère de la Transition énergétique, et porté par La Poste et ses partenaires, **Baisse les Watts** s'appuie sur un dispositif simple et rapide de visualisation de sa consommation, de fiches actions, de conseils personnalisés et/ou de formation.



FOCUS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Pour répondre à la mesure 23 du plan de sobriété énergétique du sport « bâtir un référentiel commun pour les structures sportives », la LFP a fait réaliser un recensement de la situation énergétique des stades qui a permis d'établir un portrait-robot « énergie » d'un stade de club de football professionnel. Ce dernier accueille 23,5 manifestations grandes jauges par saison, auxquelles s'ajoutent 86 séminaires hors jour de match, a une consommation énergétique moyenne de 2 358 MWh (électricité + gaz + chauffage urbain) et une consommation d'eau moyenne de 14 336 m³ par an. Cet état des lieux constitue une première étape clé pour continuer à progresser en matière de sobriété énergétique. La deuxième étape sera la généralisation par les clubs professionnels de la réalisation d'audit énergétique des stades, critère intégré à la Licence club. La **multiplication par 5 de la représentation des critères écologiques dans l'attribution de la licence club (passe de 2% à près de 11%)**, condition indispensable pour toucher l'intégralité des droits TV, confirme la volonté de la LFP d'inscrire durablement la transition écologique dans son projet de développement.

FOCUS

FORMATION DES RÉFÉRENTS ÉNERGIE

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOF) propose aux référents énergie des fédérations un module de 7 heures de formation sur les enjeux de sobriété :

- définir un plan d'action adapté à son organisation ;
- identifier ses leviers d'actions ;
- mobiliser ses parties prenantes.

Une formation concrète et utile pour bien lancer et structurer sa démarche.

- 🔗 **66%** des fédérations ont nommé un référent énergie et 58 % d'entre eux ont été spécifiquement formés aux enjeux énergétiques. Les autres fédérations sont invitées à respecter cet engagement avant la fin de l'année.

32% des établissements publics du MSJOP ont nommé un ambassadeur sobriété pour chaque bâtiment et **86%** des établissements auront formé d'ici la fin de l'année tous leurs agents au numérique responsable. Là aussi, les établissements publics devront accélérer la désignation d'une ressource dédiée à la sobriété.

FOCUS

COACH CLIMAT

Dans le cadre du plan héritage des Jeux et soutenu par le MSJOP et le CNOF, Paris 2024 a développé, en collaboration avec l'Ademe, « Coach Climat événements ». Cet outil en ligne, depuis juin 2023, aide les événements sportifs français à réduire leur empreinte carbone. Pour y parvenir, il propose une centaine de solutions innovantes dans plusieurs domaines clés dont la sobriété énergétique et numérique. Plus de 500 comptes ont été ouverts en quelques mois pour un potentiel de réduction d'émissions de 26% en moyenne.



7. COMMUNICATION

La communication autour du plan de sobriété énergétique du sport a permis de remporter l'adhésion de nos concitoyens. Les acteurs du sport, conscients de l'impact et de la visibilité de leur secteur dans la vie des Français, s'engagent à poursuivre la sensibilisation sur la sobriété énergétique et sur les gestes écoresponsables via les supports disponibles à l'occasion de leurs compétitions.

RÉSULTATS

- ✓ **63 %** des fédérations et des clubs professionnels communiquent davantage, vers leurs spectateurs, sur les moyens de transport décarbonés.
- ⚡ **La moitié** des fédérations et des clubs professionnels a relayé la communication gouvernementale sur les écogestes. De nombreux acteurs ont également créé ou relayé d'autres campagnes de communication pour **sensibiliser le grand public sur les « eco-gestes »**. Les acteurs du sport se sont engagés à poursuivre cet important travail de sensibilisation à l'égard de nos concitoyens.
- ⊗ La mesure n°28 du plan de sobriété énergétique du sport prévoyait de lancer une campagne de communication incitant les Français à faire du sport pendant les périodes de haute consommation d'énergie. Grâce aux efforts collectifs, aucun délestage pour soulager le système électrique n'a été activé et la campagne prévue n'a donc pas été mise en œuvre.

FOCUS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

La campagne « On partage plus que du foot » a été lancée le 25 janvier 2023.

Pour chaque club, un message a été décliné en fonction des modes de transports visés (contexte local, modes de transport existants, etc.), ainsi que des codes de l'histoire de chaque club. L'idée était que chaque club s'adresse directement à ses supporters et mette en avant les solutions de transport existantes pour se rendre dans leur stade, pour que le message soit le plus pertinent possible.

- 83 % des clubs (33/40) se sont mobilisés pour relayer ces messages ;
- Représentant 133 publications sur les différents réseaux sociaux, soit une exposition à plus de 135 millions d'abonnés des clubs professionnels ;
- Dont 9 publications sur les comptes LFP, Ligue 1 et Ligue 2 soit 540 000 vues sur Instagram et 270 000 impressions sur Twitter.

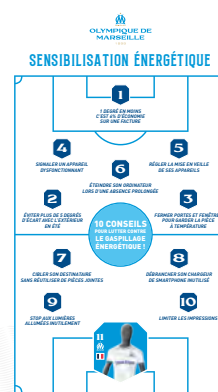


FOCUS

10 BONS RÉFLEXES DE L'OM

Partant du constat que chaque individu passe la grande majeure partie de son temps (hors sommeil) au bureau, l'OM a élaboré une campagne de sensibilisation aux écogestes en matière de sobriété énergétique en destination des salariés du club et a défini « 10 bons réflexes pour faire équipe contre le gaspillage énergétique ».

Source : rapport RSE



FOCUS

GUIDE POUR UN ÉTÉ SPORTIF ET RESPONSABLE

Le « Guide pour un été 2023 sportif et responsable », publié par le MSJOP le 7 juillet 2023, comprend une partie dédiée à la sobriété énergétique pour réduire notre consommation d'énergie toute l'année et également des recommandations sur la sobriété hydrique.



8. PISCINES

Les 4 000 piscines publiques et 6 412 bassins, équipements sportifs énergivores gérés à 90% par les collectivités, pouvant représenter environ 10% de la consommation énergétique totale d'une commune, ont été au cœur de la crise énergétique de l'hiver 2022/2023.

Les mesures du plan de sobriété énergétique du sport, co-construites avec les gestionnaires privés, les collectivités, l'Association des Maires de France, France Urbaine, l'Association Nationale des Elus du Sports et des experts du secteur, ont permis de **maintenir la quasi-totalité des piscines ouvertes** tout en préservant la qualité de service et le maintien d'un service public prioritaire, notamment pour l'accueil des enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

RÉSULTATS

- ✓ **70% des piscines ont baissé la température de l'eau d'au moins 1°C sur le territoire.** La température de l'eau a été réduite en moyenne de 1,1°C dans les bassins.
 - ✓ **47 projets** concernant des piscines ont été financés par l'ANS en 2023 pour un montant de près de **17 M€**.
 - ✓ **7 M€** sur les 68,6 M€ attribués à la rénovation énergétique des équipements sportifs, dans le cadre du **fonds vert**, sont destinés à la **rénovation des piscines**.
 - ✓ En lien avec l'ANDES, le MSJOP recommande aux gestionnaires de piscines d'informer les Agences régionales de santé (ARS) de leur souhait de **reporter les opérations de vidange en fonction des tensions sur le système énergétique**. Le ministère de la Santé et de la Prévention a rappelé aux ARS la possibilité de reporter les opérations de vidange, sous réserve du respect des exigences de qualité réglementaires de l'eau du bassin et que ces opérations soient reprogrammées.
- Près d'un tiers des gestionnaires des piscines ont **modulé et/ou optimisé leurs heures, jours et périodes d'ouverture**, afin de permettre une réduction de la consommation énergétique, en coordination avec les collectivités voisines de leur territoire.



PATRICK APPERE, PRÉSIDENT DE L'ANDES

Depuis plus d'un an, les collectivités s'engagent pour la sobriété énergétique des équipements sportifs.

Immédiatement, nous avons saisi l'importance de la situation à laquelle nous devons répondre. Aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer : les élus en charge du sport ont pris toute leur part dans le défi de la sobriété.

*Le pragmatisme l'a emporté. À travers nos propositions, les équipements ont contribué à l'effort national, au premier chef desquels les piscines. En cela, **les collectivités ont massivement diminué la température des bassins de 1°C** et continuent de revendiquer fermement la suppression de la vidange annuelle de ces dernières, source de dépenses superflues et de gaspillage évitable de la ressource en eau.*

*Que faire désormais ? Nous avons formulé des orientations audacieuses et tenté de faire bouger certaines lignes. C'est le cas de la vidange annuelle des piscines, mais également de la réutilisation des eaux usées traitées (« REUT »). Il faut poursuivre cette dynamique, l'intensifier, et appréhender intelligemment la question de la **sobriété hydrique**, sans dogme.*



MICHEL BREUILH, PRÉSIDENT DE TULLE AGGLO

Équipement indispensable au territoire de Tulle agglo depuis 20 ans, le centre aqua¹ avait besoin de travaux de rénovation énergétique. Economies d'énergie et réduction de l'empreinte environnementale au travers d'une mise aux normes techniques et fonctionnelles sont les objectifs du projet déposé au titre du fonds vert. Ce projet apportera ainsi plus de confort à l'ensemble des usagers de la communauté de communes.

1. La rénovation du Centre Aqua de Tulle a bénéficié d'un million d'euros de subvention sur les 3,5 millions du projet.



9. JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Les **Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024** illustreront une nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux, en réduisant de moitié les émissions de carbone liées à l'organisation par rapport aux éditions précédentes, notamment grâce à l'utilisation de 95 % d'infrastructures existantes et grâce à la prise en compte par la SOLIDEO, dès la conception des 64 ouvrages olympiques et paralympiques, des meilleures solutions d'optimisation de consommations d'énergie.

RÉSULTATS

- ✔ Le raccordement des sites de compétition et non compétition au **réseau électrique**, évitant ainsi le recours à des groupes électrogènes diesel, permettra une économie de 10 000 litres de diesel (soit l'équivalent de 150 à 170 pleins d'essence) par jour d'opération et une **réduction de plus de 80% des émissions liées à l'énergie**.
- ✔ La **généralisation des LED** sur tous les sites de compétition permettra une **réduction de 80% des dépenses énergétiques liées à l'éclairage**.
- ✔ La mise en place de bornes escamotables sur les sites temporaires permet le **recours au réseau plutôt qu'aux groupes électrogènes et sera un héritage important de Paris 2024**. La Ville de Paris les met déjà à disposition sur ses sites temporaires. Un cofinancement de l'Ademe et d'Enedis facilite le déploiement de ces bornes dans 300 collectivités volontaires, avec une priorité pour les collectivités hôtes du relais de la flamme.
- ✔ Le **Centre Aquatique Olympique en Seine Saint Denis**, seul équipement sportif construit de façon pérenne grâce aux Jeux, est un **équipement à plus faibles émissions de carbone**, construit avec des matériaux bios-sourcés dont le toit est doublement utilisé pour réduire la consommation d'énergie : par sa forme, incurvée, qui permet de réduire le volume de l'espace à chauffer et par sa surface, de 5 000 m² couverte de **panneaux photovoltaïques**, qui en fait une ferme solaire urbaine contribuant à son autosuffisance énergétique. Il est également doté d'une chaudière numérique qui récupère les calories des data center. L'ensemble des piscines du programme de la SOLIDEO mettent en œuvre des procédés de **récupération de chaleur**, sur les eaux de douches, les eaux de bassin via des bâches de récupération, etc.

FOCUS

LE VILLAGE DES ATHLÈTES

Le Village des athlètes incarnera l'**urbanisme du XXI^e siècle grâce à sa performance énergétique**, sa neutralité carbone et une forte valorisation de la biodiversité. Situé à moins de 5 minutes du Stade de France, le Village sera conçu pour faciliter l'accueil et les déplacements des athlètes. Il pourra accueillir environ 14 000 athlètes et leurs accompagnants. Son aménagement est imaginé pour favoriser le « vivre ensemble » et le développement d'une société inclusive, prenant en compte la diversité des besoins de chaque citoyen et notamment des personnes en situation de handicap. Le **recours massif à l'énergie**

solaire notamment sur ce lieu central des Jeux mais également sur dix ouvrages¹ qui portent des **panneaux photovoltaïques** en toiture contribue fortement à la **neutralité carbone** et à la réflexion sur le contenu CO₂ des sources d'énergie.

1. Le Centre Aquatique Olympique, la Marina de Marseille, le court Suzanne Lenglen du stade de Roland-Garros, le stade départemental Yves-du-Manoir, la piscine de Colombes, le gymnase du Bourget, la piscine Maurice Thorez, le gymnase Guy Moquet, le bâtiment PRISME et enfin la base avancée de la Préfecture de Police.



9. JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 (SUITE)



TONY ESTANGUET, PRÉSIDENT DE PARIS 2024

À Paris 2024, nous souhaitons organiser des Jeux spectaculaires, mais nous voulons aussi organiser des Jeux plus sobres et plus responsables. Pour cela, nous avons un objectif fort : réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux éditions précédentes. Cela passe notamment par le raccordement des sites au réseau public de distribution d'électricité, le recours à 100% d'électricité issue des énergies renouvelables et un objectif de zéro énergie fossile pendant les Jeux pour l'alimentation des sites. Cette manière d'innover, ce haut niveau d'ambition, doivent contribuer à des pratiques plus vertueuses en matière d'énergie, grâce à nos partenaires et toutes les parties prenantes des Jeux. Des pratiques qui, nous l'espérons, resteront en héritage pour le monde du sport et de l'évènementiel, bien au-delà du projet Paris 2024.

© Paris 2024 - Florian Hulieu



NICOLAS FERRAND, DG EXÉCUTIF DE LA SOLIDEO

Face aux grands défis environnementaux, énergétiques et climatiques contemporains, la SOLIDEO a tenu, dès sa création, à inciter l'ensemble des parties prenantes engagées dans la réalisation des ouvrages olympiques pérennes à se dépasser et à innover sur ces questions. Dans cette perspective, elle a mis en place un fonds d'innovation pour donner le coup de pouce supplémentaire nécessaire à la réalisation et à la massification de ces innovations. Ainsi, au-delà de laisser en héritage des ouvrages sportifs à haute performance énergétique et faible impact carbone, la SOLIDEO a ouvert des horizons nouveaux en termes de méthodes de conception, d'outils de performance et de systèmes innovants, qui pourront être approfondis par d'autres à l'avenir. Cet héritage immatériel, légué par la SOLIDEO et ses partenaires est notre contribution concrète à la durabilité des Jeux de Paris 2024.

© Tous droits réservés



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACT

95 avenue de France
75650 Paris cedex 13
sports.gouv.fr

